## Accompagnement des difficultés scolaires : prévention du décrochage

(Engagement annuel forfaitaire)

Action : Détecter les élèves en voie de décrochage et contribuer à leur prise en charge en lien avec les partenaires du lycée professionnel.

La mission consiste à coordonner l'action de prévention du décrochage scolaire menée par les équipes éducatives et pédagogiques ainsi que par les personnels sociaux et de santé de l'établissement. Ce travail de coordination doit permettre de :

- > détecter au plus tôt les élèves en voie de décrochage scolaire ;
- > mobiliser le groupe de prévention du décrochage scolaire de l'établissement (GPDS) pour identifier les modalités d'intervention les plus pertinentes au regard des besoins des élèves repérés ;
- > veiller à la mise en œuvre des solutions trouvées et suivre les élèves pris en charge.

L'exercice de cette mission se fait en lien étroit avec les personnels de la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS), du centre d'information et d'orientation (CIO), du responsable du réseau Foquale, et de tous les partenaires de la formation et de l'insertion des jeunes réunis au sein de la plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD).